

**Relevé de délibérations du
Conseil de l'UFR SITEC
Mardi 5 février 2013**

Étaient présents :

Membre de droit :

Philippe Forster (Directeur de l'UFR)

Membres élus :

Julie Cedelle, André de Lustrac, Sylvie Ducas, Annie Dufraisie, Bruno Million.

Membres invités :

Stéphanie Dupuis, Céline Gwozdz, Philippe Forster, Pierre Rochelle, Isabelle Ranc, Philippe Vidal, Frédérique Gadot, Pierre Banos-Ruf, Francis James

Procuration :

Olivier Polit donne procuration à Julie Cedelle

Philippe Hervé donne procuration à André de Lustrac

1. Demande de subvention de l'Association ADVEVA (Pierre Rochelle) : Vote

- Pierre Rochelle présente le budget détaillé de l'association Adveva en prévision de sa future participation aux courses de véhicules économes en énergie. Sa demande de subvention auprès de l'UFR est de 3000 Euros. Il fait aussi appel aux Métiers du livre pour la réalisation graphique de sponsors, posters... Il insiste sur le fait que le but du projet est d'inclure toutes les formations afin que tout le monde soit impliqué. Les sponsors privés sont des constructeurs automobiles de véhicules de compétition, des sociétés de travaux sur cordes, une société qui fabrique des sièges automobiles pour enfants, etc.
- **La demande de subvention de 3000 Euros est soumise au vote : Votée à l'unanimité.**

2. Informations du Directeur

- Le CFA impose désormais des contrats d'apprentissage de deux ans. En cas de redoublement, le CFA conseille d'inviter les étudiants à une rupture de contrat à l'amiable ; après redoublement, les étudiants passant en master 2 seraient autorisés à signer un nouveau contrat d'apprentissage d'un an. Isabelle Ranc, ainsi que la plupart des membres du conseil, n'adhère pas à cette gestion du redoublement et pense qu'il vaut mieux (si l'entreprise est d'accord) que les étudiants effectuent leur redoublement sous contrat.
- Les charges pour fonctions pour l'année 2012-2013 ont finalement été validées par la Présidence. Le référentiel des charges pour fonctions est en cours de remaniement au sein de l'université.

- La composition du comité de sélection pour le poste en 62^e section a été approuvée par le CCD. Philippe Hervé sera le président du comité. Celui-ci comprendra 10 membres : 5 membres internes et 5 extérieurs.
- Nos effectifs d'étudiants ont augmenté de 11% en 2012-2013.

3. Approbation du relevé de délibérations du 4 décembre 2012.

Vote : voté à l'unanimité.

4. Point sur la LMD3

- Les fiches RCNP, ADD, ainsi que les tableaux d'indicateurs chiffrés de nos formations ont été déposés sur le site LMD3 de l'université. Paul Fontayne, VP en charge du CEVU, élabore par ailleurs les nouvelles modalités de contrôle des connaissances qui seront prochainement soumises aux conseils de l'université. Les principales modifications à l'étude concerneraient la compensation des premier et deuxième semestres en Master 1, ainsi que la possibilité pour les étudiants qui le souhaiteraient d'un refus de compensation intra-UE ou inter-UE.

5. Postes d'ATER

- Les inscriptions sur Galaxie commenceront le 11 février et se termineront le 11 mars pour les candidats. Les ATER doivent candidater sur Galaxie en déposant leurs dossiers sur Soleil. Philippe Forster souhaiterait faire passer le poste d'ATER actuellement en 61^e section (Traitement du signal) en 60^e (Mécanique).

6. Point sur les investissements

- Deux projets d'investissements importants sont en actuellement à l'étude :
 - L'achat d'un Microscope à Balayage Electronique.
 - La remise en état d'une machine de fatigue et la mise en place d'un système de refroidissement.
 Les composantes (l'UFR SITEC, l'IUT, le laboratoire LEME) et formations du site de Ville d'Avray ont prévu une participation d'environ 50 k€ par an pendant 4 ans : la participation de l'UFR sera de 17 k€. Il serait par ailleurs important de former une personne pour la maintenance de ces matériels. Philippe Niogret, Technicien ayant déjà une formation adéquate, pourrait éventuellement s'en charger.

7. Point sur la journée Portes Ouvertes de Nanterre

- Cette année, le stand de SITEC à la Journée Portes Ouvertes de Nanterre est implanté à côté de celui de l'IUT. Julie Cedelle suggère qu'il soit installé à côté du stand de l'UFR SEGMI. Ceci offrirait aux étudiants une plus grande lisibilité des deux parcours de la Licence MIA, liés par un tronc commun.

8. Questions diverses

- Sylvie Ducas explique que le refus d'enseignants des MDL de faire émarger les étudiants pourrait entraîner des exclusions du contrôle continu : en l'absence de feuille d'émargement, les étudiants pourraient être considérés comme absents.

Fin du conseil à 12h
Prochain conseil le mardi 19 mars 2013